

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02130
Numéro SIREN : 833 358 716
Nom ou dénomination : 2 G LOISIRS

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007077

« 2G LOISIRS »
SAS au capital de 2 000,00 €
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE-SUR-MER
RCS de TOULON N°833 358 716

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE APPROBATION DES COMPTES DU 30 JUIN 2019**

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le 30 JUIN
A 10H00

Au siège social de la Société 2G LOISIRS, sis Quartier Camp Laurent – 83500 LA SEYNE-SUR-MER, à 10 Heures.

Les associés de la SAS 2G LOISIRS, Société par Actions Simplifiées au capital de 2 000 € divisé en 200 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président conformément aux statuts.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Monsieur Gilbert MEJEAN propriétaire de 100 actions et **Monsieur Antoine, Gérard PIACENTINO** propriétaire de 100 actions sur les 200 actions composant le capital social sont présents et représentent en tant que telle la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Gilbert MEJEAN**, Président. Monsieur Antoine, Gérard PIACENTINO est nommé secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Il dépose sur le bureau les documents suivants :

- la feuille de présence
- la lettre de convocation
- Le rapport de gestion
- Le rapport spécial sur les conventions visées par l'article 227-10 du code de commerce
- Les comptes annuels arrêté au 31 décembre 2018
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Monsieur Le Président indique que les documents devant être mis à disposition l'ont été dans les délais légaux ainsi que les rapports du commissaire aux comptes.

PAG

GM

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 227-10 du code de commerce du Président faisant notamment état de l'abandon de compte courant,
- Approbation des comptes clos le 31 Décembre 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités,
- Question diverses

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du président et du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion par le Président de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et le rapport spécial visées par l'article 227-10 du code de commerce, l'assemblée générale approuve les comptes annuels et le bilan de cet exercice tel qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ses comptes ou résumées dans ses rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Président décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice comme suit :

- au poste « report à nouveau » - 465 €

BENEFICE DE L'EXERCICE AU POSTE REPORT A NOUVEAU - 465 €

PAG

GM

En outre, l'Assemblée Générale constate que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, depuis les trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion constate l'absence de rémunération du Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les opérations conclues au cours de cet exercice et notamment l'abandon de compte courant à hauteur de 24.200 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le principe du remboursement des frais de Mr MEJEAN sur présentation de documents conformément aux règles de droit applicables en l'espèce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE DE LA SEANCE ;

L'Ordre de ce jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture, par le Président et un secrétaire.

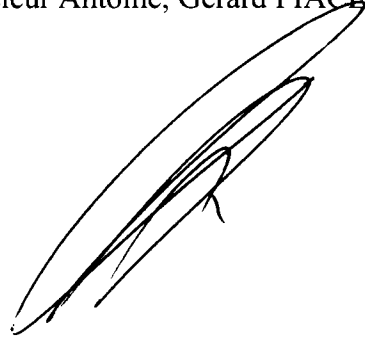
PAG

GM

Le Président
Monsieur Gilbert MEJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Mejean', written in a cursive style.

Le secrétaire
Monsieur Antoine, Gérard PIACENTINO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Piacentino', written in a cursive style.

« 2G LOISIRS »
SAS au capital de 2 000,00 €
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE-SUR-MER
RCS de TOULON N°833 358 716

<p>RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2019</p>

Cher associé,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution pour vous rendre compte de notre activité et des résultats de notre gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera fait lecture également du rapport spécial.

Nous allons présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissements des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice.

Le chiffre d'Affaires net de cet exercice clos le 31 Décembre 2018 s'est élevé à 282 595,00 € et les comptes de l'exercice font apparaître un résultat net comptable déficitaire de 465,00 €.

Il s'agit de notre premier exercice qui est sensiblement identique aux prévisions que nous avons envisagées pour la première année.

Il convient de rappeler que nous avons acquis, dans le cadre d'une liquidation judiciaire, les éléments d'actif dépendent de la société qui exploitait les lieux soient un droit au bail et une licence IV.

Nous notons que nous avons plus d'activité l'après-midi que le soir et une activité croissante lors de soirées à thème.

Le chiffre d'Affaires réalisé avec les entrées est de 249 309,00 Euros et le chiffre d'Affaires net réalisé avec la vente de bien de consommation est de 33 286,00 Euros.

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 310 862,00 Euros

Le poste salaires et traitements ainsi que celui des charges sociales s'élèvent à respectivement à 75 654,00 Euros et 18 261,00 Euros.

A noter que notre effectif moyen des salariés est de 3,4 personnes.

Le poste de nos achats de matières premières est de 56 045,00 Euros

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 23 556,00 Euros

Les charges externes s'élèvent à 122 838,00 Euros dont un crédit-bail de 2 373,00 Euros.

Les charges financières se sont élevées à 1 109,00 Euros

A noter l'abandon de compte courant pour un montant de 24 200,00 Euros soit 12 100,00 Euros par actionnaire.

Le résultat net comptable est déficitaire de 465,00 Euros.

Les investissements pour la première année ont été nombreux pour pouvoir exploiter dans des conditions convenables et réglementaires par rapport à la loi sur la sécurité des établissements.

Les investissements ont été en grande partie réalisés par l'apport en compte courant des associés qui explique leurs montants élevés.

- Rémunération du Président

Il ressort des comptes annuels de l'exercice 2018 que le Président n'a reçu aucune rémunération.

Pour l'avenir l'Assemblée Générale devra se prononcer sur le remboursement de frais professionnels de celui-ci dans le cadre de son mandat social.

- Directeur Général

Lors de la constitution de la société en date du 03 Novembre 2017, Monsieur Antoine Gérard PIACENTINO était nommé Directeur Générale.

Durant le cours de l'exercice 2018, le 28 Mars celui-ci a démissionné de sa fonction pour des raisons personnelles.

Il n'a reçu aucune rémunération durant l'exercice de son mandat social.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous tentons de fidéliser notre clientèle et envisageons dans avenir proche de développer les soirées à thème et également, comme nous le permettent les statuts, une location de salles pour banquets ou réunions.

Il est à rappeler que notre bail commercial prévoit que les lieux sont destinés à l'usage d'exploitation d'un fonds de commerce de salle de banquet, danse, réunions, conférences et activités promotionnelles ou récréatives nous permettant ainsi de pouvoir développer cette activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Par Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} Avril 2019, Monsieur PIACENTINO a repris ses fonctions de Directeur Général au sein de la société 2G LOISIRS.

Il ne perçoit aucune rémunération.

- Activité en matière de recherche et développement

Notre société n'a aucune activité de recherche et de développement.

RESULTATS – AFFECTATION

- Proposition d'affectation des Résultats

L'exercice se traduit par un résultat net comptable déficitaire de 465 Euros que nous vous proposons d'affecter en totalité de la manière suivante :

- au poste report à nouveau - 465 Euros

- Dividendes antérieurs

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 233 quater du code général des impôts nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

- **Informations sur les filiales**

Notre société ne possède aucune participation dans des sociétés ayant leur siège social en France ou à l'étranger.

- **Tableau de résultats**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous donnerai lecture du rapport spécial et toutes explications utiles dans son rapport spécial.

Au bénéfice de tout ce qui vous a été exposé, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président
Monsieur Gilbert MEJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Mejean', written in a cursive style.

« 2G LOISIRS »
SAS au capital de 2 000,00 €
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE-SUR-MER
RCS de TOULON N°833 358 716

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Cher associé,

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 du Code de Commerce, j'ai l'honneur de vous présenter les conventions visées par les dispositions dudit article.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons conclu trois conventions visées par l'article L226-10 du Code de Commerce.

1^{ère} Convention :

Les comptes annuels font ressortir un compte courant à hauteur de 217 430,00 Euros appartenant à Monsieur Gilbert MEJEAN et figurant au poste compte courant des associés dans le bilan de l'exercice 2018.

Dans le cadre de ce compte courant une convention de compte courant suite à un apport en numéraire avait été signée en date du 03 Novembre 2017 à concurrence de 55 000,00 Euros.

Il est indiqué dans ladite convention que les intérêts aux taux légaux sont prévus et qu'ils seront uniquement payés que dans le cadre du remboursement du compte courant.

2^{ème} Convention :

Les comptes annuels font ressortir un compte courant à hauteur de 269.874 Euros appartenant à Monsieur Antoine PIACENTINO et figurant au poste compte courant des associés dans le bilan de l'exercice 2018.

Dans le cadre de ce compte courant une convention a été signée en date du 03 Novembre 2017 à concurrence de 55 000,00 Euros.

Il est indiqué dans ladite convention que des intérêts aux taux légaux sont prévus et qu'ils seront uniquement payés que dans le cadre du remboursement du compte courant.

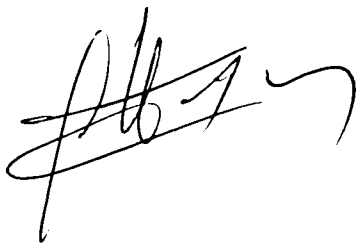
3^{ème} Convention :

Au cours de l'exercice écoulé nous avons procédé à abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune à concurrence d'un montant global de 24 200 Euros soit 12 100 Euros pour Mr MEJEAN et 12 100 Euros pour Mr PIACENTINO.

4^{ème} Convention :

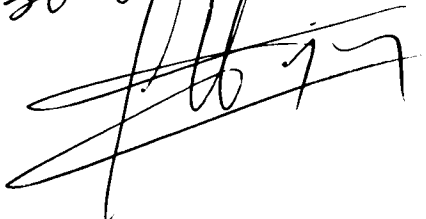
Au cours de l'exercice écoulé il a été conclu avec Mr Gérard PIACENTINO un contrat de travail.

Le Président
Monsieur Gilbert MEJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Mejean', written in a cursive style.

COMPTES ANNUELS du 31/10/2017 au 31/12/2018

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 à 10
- Annexe	11 à 14
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	15 et 16
- Liasses 2033-A à 2033-F	17 à 23
- Annexe à la liasse fiscale	24 et 25
- Annexes fiscales	26 à 33
DOSSIER DE GESTION	
- Analyse de votre entreprise	34
- Bilan synthétique	35
- Présentation graphique du bilan (histogramme)	36
- Soldes intermédiaires de gestion	37
- Présentation graphique des SIG	38
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	39 à 41
- Equilibre financier	42
- Ratios de gestion	43
AUTRES ETATS	
- Etat des Immobilisations	44 à 49

Certifié conforme
le 30/06/2019


GPE FOSSARD & ASSOCIES/OCADEC

7 rue Alfred de Musset

83500 LA SEYNE SUR MER

04.98.00.35.35

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 2G LOISIRS
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE SUR MER

relatifs à l'exercice du 31/10/2017 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	531 292 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	282 595 Euros
- Résultat net comptable,	(465)Euros

Fait à LA SEYNE SUR MER
Le 15/07/2019

Christian Ghilardi
Expert - Comptable

SAS 2G LOISIRS

Quartier Camp Laurent

83500 LA SEYNE SUR MER

COMPTES ANNUELS

GPE FOSSARD & ASSOCIES/OCADEC

7 rue Alfred de Musset

83500 LA SEYNE SUR MER

04.98.00.35.35

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 15			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	102 660		102 660		102 660	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 309	4 156	22 153		22 153	
	Autres immobilisations corporelles	304 959	20 362	284 597		284 597	
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 820		2 820		2 820		
Total II	436 748	24 518	412 230		412 230		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	870		870		870	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	37		37		37	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	39 292		39 292		39 292	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	74 213		74 213		74 213	
	Charges constatées d'avance (3)	4 651		4 651		4 651	
	Total III	119 062		119 062		119 062	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	555 810	24 518	531 292		531 292		

(1) Dont droit au bail 102 660
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	15		12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)		2 000			2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		465		465		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I		1 535		1 535			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants		213		213		
	Emprunts et dettes financières diverses		487 305		487 305		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 343		15 343		
	Dettes fiscales et sociales		13 201		13 201		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes		13 696		13 696			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		529 758		529 758		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			531 292		531 292		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

529 758

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	15	12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	102 660		102 660	
20600000 DROIT AU BAIL	102 660		102 660	
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	22 153		22 153	
21500000 INST TECHNIQUES MAT OUTILLAGES	26 309		26 309	
28150000 AMORT INST TECH MAT OUTILLAGE	4 156		4 156	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	284 597		284 597	
21810000 INST A.A.I. DIVERS	267 801		267 801	
21830000 MAT DE BUREAU/MAT INFORMATIQUE	716		716	
21840000 MOBILIER	36 443		36 443	
28181000 AMORT INST A.A.I. DIVERS	17 063		17 063	
28183000 AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	232		232	
28184000 AMORT MOBILIER	3 067		3 067	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 820		2 820	
27500200 DEPOTS & CAUT.VERSES (+1A)	2 820		2 820	
Total II	412 230		412 230	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	870		870	
31100000 STOCKS MATIERES PREMIERES	870		870	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	37		37	
40910000 FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	37		37	
AUTRES CREANCES	39 292		39 292	
40960000 FRS EMBALLAGES CONSIGNES	435		435	
44400100 ETAT EXCEDENT CICE	2 960		2 960	
44566000 TVA DEDUCT S/ABS	1 222		1 222	
44567000 CREDIT DE TVA	31 536		31 536	
44586000 TVA S/FNP	3 138		3 138	
DISPONIBILITES	74 213		74 213	
51250000 SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	57 413		57 413	
53000000 CAISSE	16 799		16 799	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 651		4 651	
48610100 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 651		4 651	
Total III	119 062		119 062	
TOTAL GENERAL	531 292		531 292	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	15	12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	2 000		2 000	
10130000 CAP.SOUSCRIT-APPELE, VERSE	2 000		2 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	465		465	
Total I	1 535		1 535	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	213		213	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	213		213	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	487 305		487 305	
45510100 C/C MR MEJEAN	217 430		217 430	
45510200 C/CT MR PIACENTINO	269 874		269 874	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 343		15 343	
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	15 343		15 343	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 201		13 201	
42100002 SAL TORRE	960		960	
42100005 SAL CANO	189		189	
42100007 SAL AUBERT	137		137	
42100010 SAL SANTILLO	884		884	
42820100 DETTES CONGES PAYES	3 081		3 081	
43100000 URSSAF	1 308		1 308	
43730100 UGRR	5 708		5 708	
43730500 GENERALI	347		347	
43820100 DETTES CHARGES S/CP	587		587	
AUTRES DETTES	13 696		13 696	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	13 696		13 696	
Total IV	529 758		529 758	
TOTAL GENERAL	531 292		531 292	

ANNEXE

Exercice du 31/10/2017 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- 1er exercice social de 15 mois
- Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune effectué par les associés pour un montant de 24 200 €uros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

ANNEXE

Exercice du 31/10/2017 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Produits à recevoir****Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213
Dettes fiscales et sociales	3 668
Autres dettes	13 696
Total	17 577

ANNEXE

Exercice du 31/10/2017 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	3 081
DETTES CHARGES S/CP	
- Provisions pour congés payés	587
INTERETS COURUS A PAYER	
- AGIOS 4TR	213
DIVERS CHARGES A PAYER	
- TAXES FONCIERES	12 076
- AFDAS	715
- TAXE APPRENTISSAGE	433
- ASSURANCE DEC	472
Total	17 577

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 651
Total	4 651

ANNEXE

Exercice du 31/10/2017 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	171		
- MAINTENANCE	84		
- LOCATIONS IMMOBILIERES	2 886		
- CHARGES LOCATIVES	1 510		
Total	4 651		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		24 200
Abandon compte courant avec clause RMF	24 200	
Total (1)		24 200
(1) Dont concernant les dirigeants		24 200

Engagements reçus

SAS 2G LOISIRS

Quartier Camp Laurent

83500 LA SEYNE SUR MER

DOSSIER FISCAL

GPE FOSSARD & ASSOCIES/OCADEC

7 rue Alfred de Musset

83500 LA SEYNE SUR MER

04.98.00.35.35



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	31102017	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
SAS 2G LOISIRS				Quartier Camp Laurent			
SIRET	8	3	3	3	5	8	7
	1	6	0	0	0	1	1
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET							
-------	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	--	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	112
	Bénéfice imposable à 15%			

Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%			
✓ à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEG I D
---	-----	-------------------------------------	-----	--	--	---------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
PE FOSSARD & ASSOCIES/OCADDEC rue Alfred de Musset 3500 LA SEYNE SUR MER Tél: 04.98.00.35.35	
GA/OMGA	Viseur conventionné (cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 04/07/2019 Lieu: LA SEYNE SUR MER
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné	Signature: MEJEAN GILBERT

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

Désignation de l'entreprise SAS 2G LOISIRS Néant *

Adresse de l'entreprise Quartier Camp Laurent 83500 LA SEYNE SUR MER

Numéro SIRET * 8 3 3 3 5 8 7 1 6 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 5

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		0 0 0 0 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	102 660	012	102 660			
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	331 268	030	24 518	306 750		
	Immobilisations financières * (1)	040	2 820	042		2 820		
	Total I (5)	044	436 748	048	24 518	412 230		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	870	052		870		
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	37	066		37		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	39 292	074		39 292	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	74 213	086		74 213		
	Charges constatées d'avance *	092	4 651	094		4 651		
		Total II	096	119 062	098		119 062	
	Total général (I+II)	110	555 810	112	24 518	531 292		

		PASSIF		Exercice N		Exercice N-1	
				NET 1		NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	131				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(465)			
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		1 535		
		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		213			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		15 343			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	487 305		514 202		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		529 758			
	Total général (I + II + III)	180		531 292			

RENVIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	436 748
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2G LOISIRS

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										
Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	102 660	404		406	102 660	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	26 309	444		446	26 309	
	Installations générales, agencements divers	450		452	267 801	454		456	267 801	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	37 159	474		476	37 159	
Immobilisations financières		480		482	2 820	484		486	2 820	
TOTAL		490		492	436 748	494		496	436 748	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	4 156	534		536	4 156
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	17 063	544		546	17 063
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	3 299	564		566	3 299
TOTAL		570		572	24 518	574		576	24 518

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2G LOISIRS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	1 12
Total des déficits restant à reporter	870	1 12

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	57 438
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	26 806
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2G LOISIRS	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 31/10/2017 et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois 1 5

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	2
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	282 595
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	282 595

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	118
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	4 593
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	870
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	5 581

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	80 334
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	58 425
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	337
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	7 715
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	146 810

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	141 366
---	-----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	141 366
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

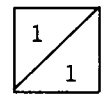
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	242 225	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/01/2017	31/12/2017
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 3 3 5 8 7 1 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2G LOISIRS

ADRESSE (voie) Quartier Camp Laurent

CODE POSTAL 83500 VILLE LA SEYNE SUR MER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique PIACENTINO Prénom(s) Antoine

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date N° Département 57 Commune VECKRING Pays FR

Adresse : N° 1303 Voie Route de la Crau

Code postal 83400 Commune HYERES Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique MEJEAN Prénom(s) GILBERT

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 130337 N° Département 83 Commune TOULON Pays

Adresse : N° Voie L'OREE DU BOIS

Code postal 83500 Commune LA SEYNE SUR MER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48610100 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			4 650.56
31/12/2018 ODC SECURI-COM	170.65		
31/12/2018 ODC SECURI-COM	83.51		
31/12/2018 ODC SCI L'IMMOBILIERE DU CAMP	2 886.40		
31/12/2018 ODC SCI L'IMMOBILIERE DU CAMP	1 510.00		
COMPTES DE PASSIF			
51860000 INTERETS COURUS A PAYER			213.22
31/12/2018 ODC FRAIS/ARRETE DE COMPTE 4TR		213.22	
42820100 DETTES CONGES PAYES			3 081.33
31/12/2018 ODC Provisions pour congés payés		3 081.33	
43820100 DETTES CHARGES S/CP			586.57
31/12/2018 ODC Provisions pour congés payés		586.57	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			13 696.20
27/12/2018 SMC TAXES FONCIERES	6 038.20		
31/12/2018 ODC TAXES FONCIERES 2018 A PAYER		18 114.60	
31/12/2018 ODC AFDAS		714.55	
31/12/2018 ODC TAXE APPRENTISSAGE		433.00	
31/12/2018 ODC ASSURANCE DEC A PAYER		472.25	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			24 200.00
31/12/2018 EI ABANDON C/CT CLAUDE RMF		12 100.00	
31/12/2018 EI ABANDON C/CT CLAUDE RMF		12 100.00	

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)
Au titre de 2018**

Dénomination de l'entreprise	SAS 2G LOISIRS														
N° SIRET de l'établissement principal	8	3	3	3	5	8	7	1	6	0	0	0	1	1	
Adresse	N°														
	Voie	Quartier Camp Laurent													
	Code postal	8	3	5	0	0									
	Commune	LA SEYNE SUR MER													
Code Activité	9	3	2	9	Z										
Activité															

A	Date	Signature
LA SEYNE SUR MER	05/07/2019	MEJEAN GILBERT

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	3	1	1	0	2	0	1	7	3	1	1	2	2	0	1	8
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	W	W						
-------------------	---	---	--	--	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	141 366
Chiffre d'affaires de référence	A3	242 225
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

*La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.*

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 18																
Dénomination de l'entreprise : SAS 2G LOISIRS										Néant						
SIREN de l'entreprise				8	3	3	3	5	8	7	1	6	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre												Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																
SIREN de la société déclarante																
Dénomination de la société mère :																
SIREN de la société mère																
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)																
CREANCES REPORTABLES																
Réduction d'impôt en faveur du mécénat																
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen																
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total ligne 1 x 6 % + ligne 2 x 9 % + ligne 3 x 6 % + ligne 4 x 9 %) x 10/90 + ligne 5)												2 960				
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM																
Dont préfinancement																
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										1	49 328					
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										2						
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)										3						
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail										4						
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										5						
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE																
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise																
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés																
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage																
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs																
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)																
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers																
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés																
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice																
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES																
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)																

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 31/12/2018

Dénomination de l'entreprise :	SAS 2G LOISIRS	N° Siret :	83335871600011
Adresse :	Quartier Camp Laurent 83500 LA SEYNE SUR MER		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : <input type="checkbox"/>			

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2018
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	49 328
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0%)	2	2 960.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6%) x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	2 960.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	2 960.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL			7	

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	2 960.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	2 960.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	2 960.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	2 960
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	-----------	--

SAS 2G LOISIRS

Quartier Camp Laurent

83500 LA SEYNE SUR MER

DOSSIER DE GESTION

GPE FOSSARD & ASSOCIES/OCADEC

7 rue Alfred de Musset

83500 LA SEYNE SUR MER

04.98.00.35.35

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2018 15	Exercice N-1 12
Immobilisations	412 230	
Stocks et en cours	870	
Créances	39 329	
Disponibilités	74 213	
Comptes de régularisation	4 651	
TOTAL DE L'ACTIF	531 292	
Capitaux propres (Dont résultat)	1 535 465	
Provisions risques et charges		
Dettes financières	487 518	
Dettes d'exploitation	42 240	
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	531 292	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2018 15	Exercice N-1 12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	287 188	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	227 421 79.19	
Marge brute globale % CA	227 421 79.19	
Valeur ajoutée % CA	109 176 38.02	
Excédent brut d'exploitation % CA	8 558 2.98	
Résultat courant % CA	24 665 8.59	
Résultat net % CA	465 0.16	

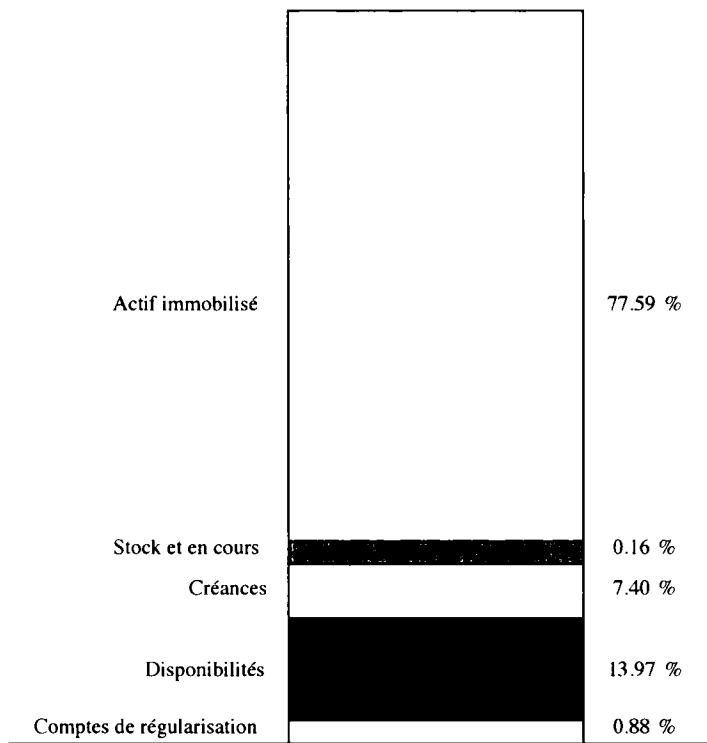
RATIOS	Exercice N 31/12/2018 15	Exercice N-1 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	7.10	
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	33.57	
Solvabilité à court terme	0.21	
Autonomie financière	0.00	

BILAN SYNTHETIQUE

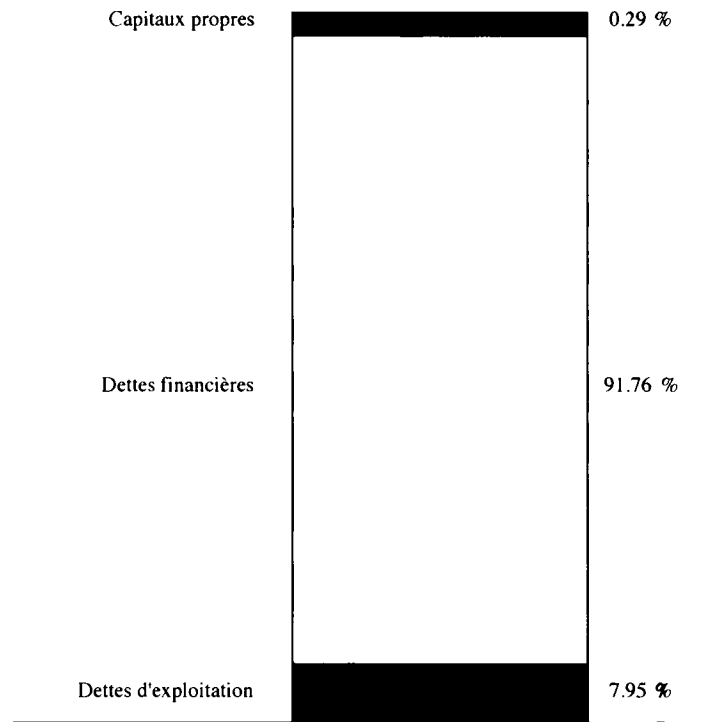
ACTIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	15		12	% bilan	Euros	%
Immobilisations incorporelles	102 660		19.32			102 660	
Immobilisations corporelles	306 750		57.74			306 750	
Immobilisations financières	2 820		0.53			2 820	
ACTIF IMMOBILISE	412 230		77.59			412 230	
Stocks et en cours	870		0.16			870	
Créances clients et comptes rattachés							
Autres créances	39 329		7.40			39 329	
Disponibilités	74 213		13.97			74 213	
ACTIF CIRCULANT	114 412		21.53			114 412	
Comptes de régularisation	4 651		0.88			4 651	
TOTAL DE L'ACTIF	531 292		100.00			531 292	

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	15		12	% bilan	Euros	%
Capital et réserves	2 000		0.38			2 000	
Résultat (Bénéfice ou perte)	465		0.09			465	
Provisions réglementées et subventions							
CAPITAUX PROPRES	1 535		0.29			1 535	
Provisions pour risques et charges							
Emprunts et dettes assimilées							
Groupe et associés	487 305		91.72			487 305	
Concours bancaires courants	213		0.04			213	
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	15 343		2.89			15 343	
Autres dettes	26 897		5.06			26 897	
DETTES	529 758		99.71			529 758	
Comptes de régularisation							
TOTAL DU PASSIF	531 292		100.00			531 292	

PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN



Actif au 31/12/2018



Passif au 31/12/2018

Actif au

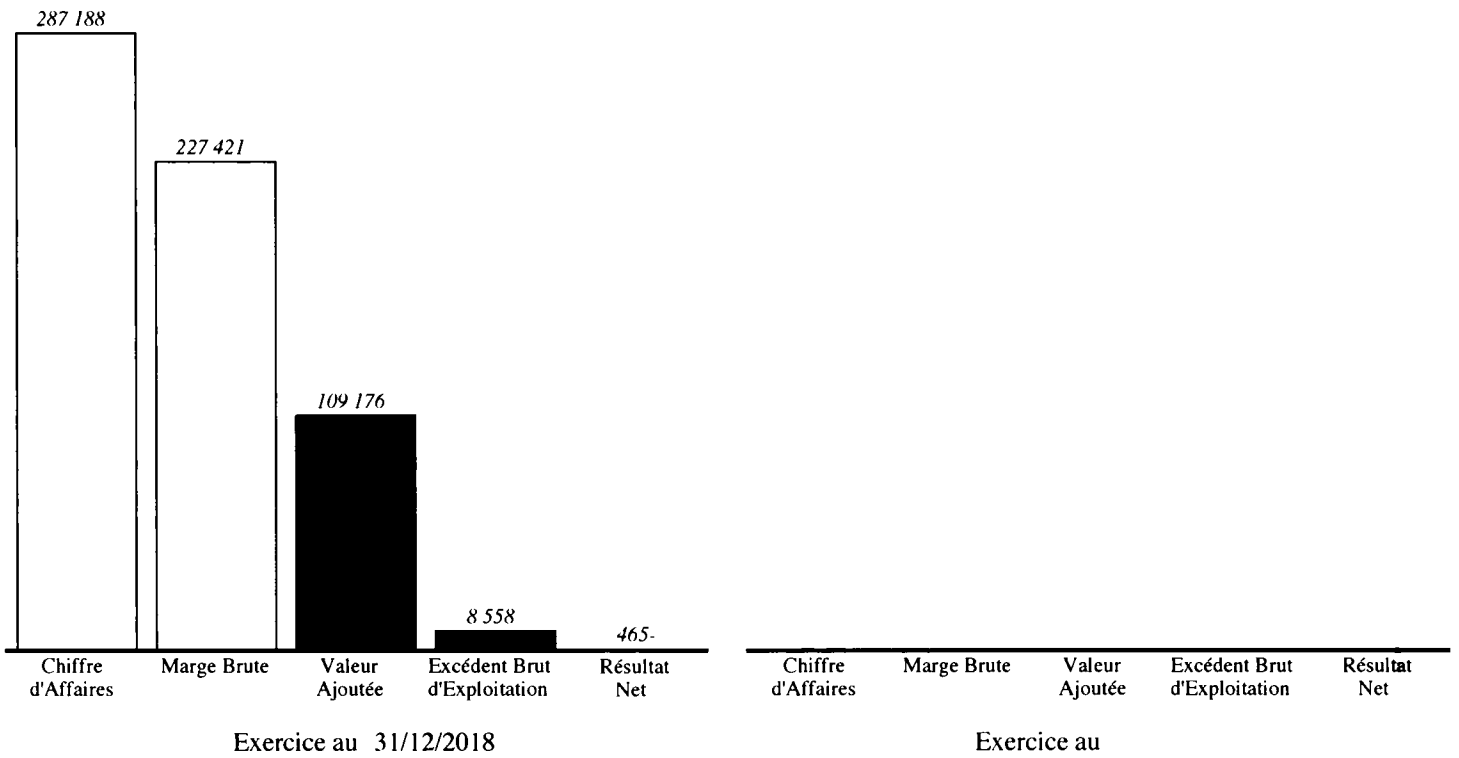
Passif au

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

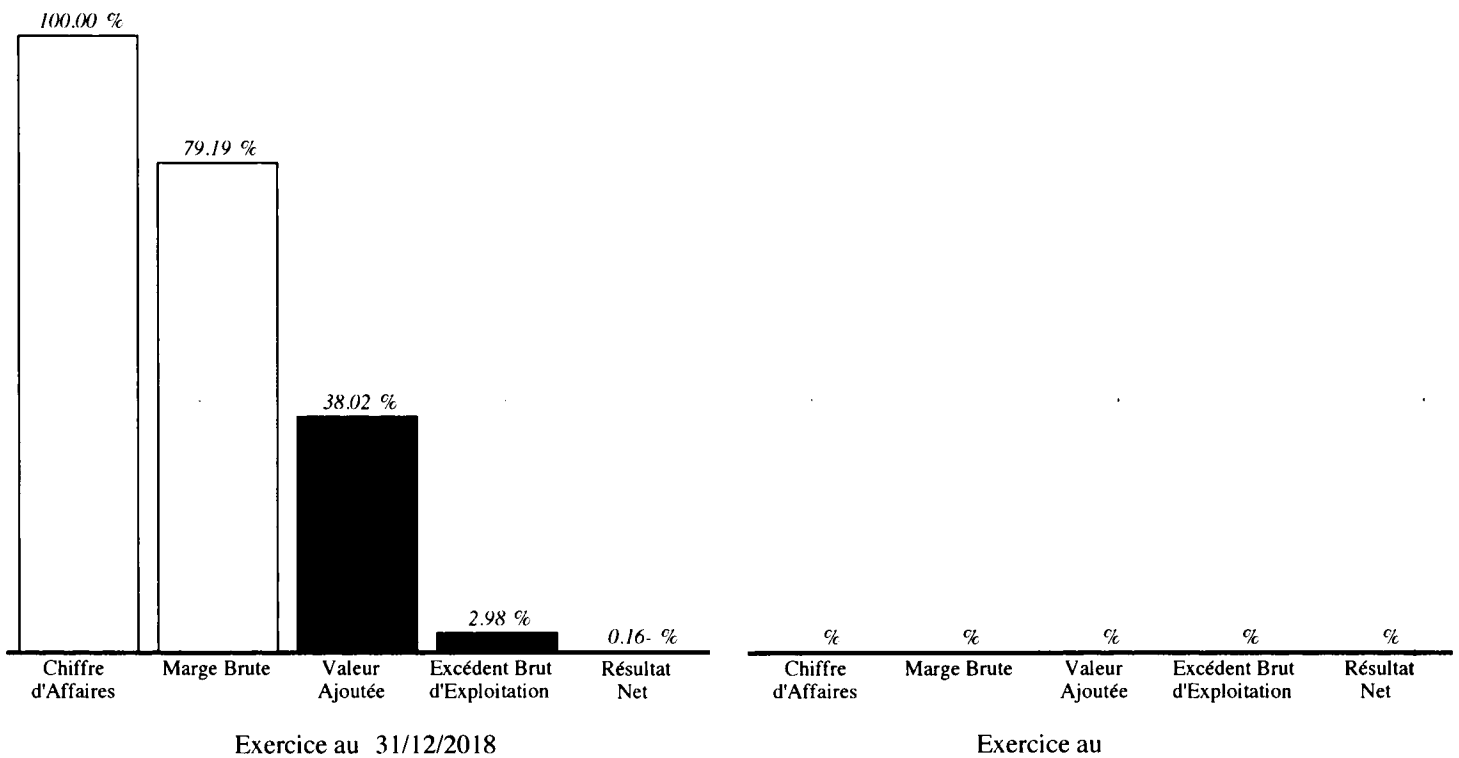
	Exercice N		%	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	15		12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	287 188	100.00			287 188		
+ Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues							
Marge commerciale							
+ Production vendue	282 595	98.40			282 595		
+ Production stockée ou déstockage							
+ Production immobilisée	4 593	1.60			4 593		
Production de l'exercice	287 188	100.00			287 188		
- Matières premières, approvisionnements consommés	55 175	19.21			55 175		
- Sous traitance directe	4 593	1.60			4 593		
Marge brute de production	227 421	79.19			227 421		
Marge brute globale	227 421	79.19			227 421		
- Autres achats + charges externes	118 245	41.17			118 245		
Valeur ajoutée	109 176	38.02			109 176		
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés	6 701	2.33			6 701		
- Salaires du personnel	75 654	26.34			75 654		
- Charges sociales du personnel	18 261	6.36			18 261		
Excédent brut d'exploitation	8 558	2.98			8 558		
+ Autres produits de gestion courante - Autres charges de gestion courante	118	0.04			118		
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges - Dotations aux amortissements	24 518	8.54			24 518		
- Dotations aux provisions							
Résultat d'exploitation	23 556	8.20			23 556		
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	1 109	0.39			1 109		
Résultat courant	24 665	8.59			24 665		
+ Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	24 200	8.43			24 200		
Résultat exceptionnel	24 200	8.43			24 200		
- Impôt sur les bénéfices - Participation des salariés							
Résultat NET	465	0.16			465		

PRESENTATION GRAPHIQUE DES S.I.G.

PRESENTATION EN Euros



PRESENTATION EN POURCENTAGE



DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		%	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	15		12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	287	188	100.00			287	188
PRODUCTION VENDUE	282	595	98.40			282	595
70120000 CONSOMMATIONS 20%	33	286	11.59			33	286
70600000 PS ENTREES 20%	249	309	86.81			249	309
PRODUCTION IMMOBILISEE	4	593	1.60			4	593
72200000 TRAVAUX IMMOBILISES	4	593	1.60			4	593
PRODUCTION DE L'EXERCICE	287	188	100.00			287	188
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	55	175	19.21			55	175
60110000 ACHATS STOCKES MAT IERES 5.5%	29	821	10.38			29	821
60115000 ACHATS 10%	886		0.31			886	
60120000 ACHATS STOCKES MAT IERES 20%	25	337	8.82			25	337
60310000 VAR.STOCKS-MATIERES PREMIERES	870		0.30			870	
SOUS TRAITANCE DIRECTE	4	593	1.60			4	593
60500000 EQUIP.TVX A IMMOBILISER	4	593	1.60			4	593
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	227	421	79.19			227	421
MARGE BRUTE GLOBALE	227	421	79.19			227	421
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	118	245	41.17			118	245
60612000 ELECTRICITE ET GAZ	552		0.19			552	
60630000 FOURNITURES DE PETIT EQUIP.	7	922	2.76			7	922
60632000 PRODUITS D'ENTRETIEN	2	575	0.90			2	575
60633000 VETEMENTS DE TRAVAIL	1	662	0.58			1	662
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6	553	2.28			6	553
60681000 CARBURANT	432		0.15			432	
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	200		0.07			200	
61220100 MBFS FRANCE	2	373	0.83			2	373
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36	660	12.77			36	660
61350100 LOCAM	440		0.15			440	
61351000 LOCATIONS VEHICULES	337		0.12			337	
61370000 LOCATION TERMINAL CB	315		0.11			315	
61400000 CHARGES LOCATIVES	15	096	5.26			15	096
61520000 ENTRETIEN & REP/BIENS IMMOB.	13	241	4.61			13	241
61557000 ENT REPARATION MAT TRANSPORT	347		0.12			347	
61560000 MAINTENANCE	2	350	0.82			2	350
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4	723	1.64			4	723
61610000 ASSURANCE LOCAM	17		0.01			17	
61615000 ASSURANCE AXA VEHICULE	302		0.11			302	
61810000 DOCUMENTATION	5		0.00			5	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5	718	1.99			5	718
62260100 HONORAIRES DIVERS	4	275	1.49			4	275
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENT.	264		0.09			264	
62280000 DIVERS	520		0.18			520	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	7	252	2.53			7	252
62330000 DECORATIONS	1	075	0.37			1	075
62341000 CADEAUX CLIENTS	148		0.05			148	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	379		0.13			379	
62570000 RECEPTIONS	355		0.12			355	
62610000 FRAIS POSTAUX	7		0.00			7	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 15	% CA	Exercice N-1 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
62620000 TELEPHONE	1 499	0.52			1 499	
62700000 FRAIS DE BANQUE	205	0.07			205	
62780000 COMM S/REMISE CB	123	0.04			123	
62810000 COTISATIONS	326	0.11			326	
VALEUR AJOUTEE	109 176	38.02			109 176	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 701	2.33			6 701	
63330000 FORMATION	595	0.21			595	
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	433	0.15			433	
63511100 C.E.T.	3 060	1.07			3 060	
63540000 DROITS ENREGISTREMENTS	2 610	0.91			2 610	
63545000 CARTE GRISE	3	0.00			3	
SALAIRES DU PERSONNEL	75 654	26.34			75 654	
64110000 SALAIRES BRUTS	63 619	22.15			63 619	
64110100 REMUNERATION GUSO	8 954	3.12			8 954	
64120000 CONGES PAYES	3 081	1.07			3 081	
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	18 261	6.36			18 261	
64500000 CHARGES SOCIALES S/CP	587	0.20			587	
64510000 URSSAF	5 636	1.96			5 636	
64530200 AG2R	3 722	1.30			3 722	
64530300 GUSO	7 419	2.58			7 419	
64530500 GENERALI	655	0.23			655	
64540000 POLE EMPLOI	2 672	0.93			2 672	
64750000 MEDECINE TRAVAIL - PHARMACIE	531	0.18			531	
64900000 CICE	2 960	1.03			2 960	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 558	2.98			8 558	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	118	0.04			118	
75800000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	118	0.04			118	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 715	2.69			7 715	
65100000 REDEVANCE/CONCESSIONS,BREV.LI.	7 652	2.66			7 652	
65800000 CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE	63	0.02			63	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	24 518	8.54			24 518	
68112000 DOT.AUX AMORT./IMMOB.CORP.	24 518	8.54			24 518	
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 556	8.20			23 556	
CHARGES FINANCIERES	1 109	0.39			1 109	
66160000 INTERETS SUR DECOUVERTS	1 109	0.39			1 109	
RESULTAT COURANT	24 665	8.59			24 665	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 200	8.43			24 200	
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 200	8.43			24 200	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 15	% CA	Exercice N-1 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24 200	8.43			24 200	
RESULTAT NET	465	0.16			465	

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	15 Nbj CA	12	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	2 000	3.13			2 000	
Résultat de l'exercice	465	0.73			465	
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	1 535	2.40			1 535	
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	487 305	763.57			487 305	
CAPITAUX PERMANENTS	488 839	765.97			488 839	
Actif net immobilisé	412 230	645.93			412 230	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	76 609	120.04			76 609	
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	870	1.36			870	
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances	39 329	61.62			39 329	
Comptes de régularisation	4 651	7.29			4 651	
ACTIF CIRCULANT	44 849	70.28			44 849	
Fournisseurs et comptes rattachés	15 343	24.04			15 343	
Autres dettes	26 897	42.15			26 897	
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	42 240	66.19			42 240	
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	2 609	4.09			2 609	
Disponibilités	74 213	116.29			74 213	
Concours bancaires courants	213	0.33			213	
TRESORERIE NETTE	74 000	115.95			74 000	

RATIOS DE GESTION

	31/12/2018	15 mois	12 mois	
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
<p>DELAI DE CREDIT CLIENTS</p> <p>$\frac{\text{Clients + Effets escomptés non échus} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$</p> <p><i>Ce ratio mesure le délai moyen de recouvrement des créances clients et doit être comparé aux conditions de vente pratiquées dans l'entreprise et aux usages professionnels.</i></p>	340 033			
<p>DELAI DE CREDIT FOURNISSEURS</p> <p>$\frac{\text{Fournisseurs} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$</p> <p><i>Ce ratio détermine le délai moyen de règlement des fournisseurs et doit être comparé aux conditions d'achat obtenues par l'entreprise et aux usages professionnels.</i></p>	15 343 205 689	33.57		
<p>DELAI ROTATION STOCKS APPROVISIONNEMENT MARCHANDISES</p> <p>$\frac{\text{Stock approvisionnement} + \text{Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats HT}}$</p> <p><i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des stocks de matières, approvisionnements et marchandises, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i></p>	870 55 175	7.10		
<p>DELAI DE ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS</p> <p>$\frac{\text{Stock en cours} + \text{Stock de produits finis} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Production HT}}$</p> <p><i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des produits en cours et des produits finis, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i></p>	287 188			
<p>POIDS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT</p> <p>$\frac{\text{Besoins en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$</p> <p><i>Ce ratio fournit un calcul synthétique du poids des besoins cycliques supportés par l'entreprise et doit être complété de l'examen des délais de rotation des composantes du BFR.</i></p>	2 609 287 188	0.91		
<p>TAUX DE FONDS DE ROULEMENT</p> <p>$\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Besoin en fonds de roulement}}$</p> <p><i>Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement financée par l'entreprise grâce à l'excédent de ses ressources stables sur ses emplois fixes.</i></p>	76 609 2 609	2936.06		

SAS 2G LOISIRS

Quartier Camp Laurent

83500 LA SEYNE SUR MER

AUTRES ETATS

GPE FOSSARD & ASSOCIES/OCADEC

7 rue Alfred de Musset

83500 LA SEYNE SUR MER

04.98.00.35.35

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 20600000 DROIT AU BAIL

Co Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0067 000	DROIT AU BAIL	102 660.00	311017	N 0,00				102 660.00	

mppte : 21500000 INST TECHNIQUES MAT OUTILLAGES

Co Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0006 000	EQUIPEMENT PRO MACHINE A CAFE/EXPRESSO - 2 DOSETTES 08000066 EQUIPEMENT PRO	1 374.83	231217	L 20,00		282.00	282.00	1 092.83	
0008 000	ART SON ET LUMIERE SONORISATION ET ECLAIRAGE 08000039 ART SON ET LUMIERE	11 300.00	300118	L 20,00		2 081.00	2 081.00	9 219.00	
0010 000	BOULANGER ASPI BALAI DYSON V10 ABSOLUTE 08000036 BOULANGER	524.17	151018	L 20,00		23.00	23.00	501.17	
0011 000	THOMANN MACKIE THUMP 15, ENCEINTE LARGE BANDE ACTIVE 2 VOIES 08000075 THOMANN	491.17	030518	L 20,00		66.00	66.00	425.17	
0018 000	METRO SEAU A CHAMPAGNE, BOL, BROYEUR, VASQUE, SHAKER, 08000042 METRO	298.19	180118	L 20,00		57.00	57.00	241.19	
0019 000	METRO ASSIETE OCTOGONA ET ASSIETTE ROCH 08000042 METRO	76.18	180118	L 20,00		15.00	15.00	61.18	
0026 000	ART SON ET LUMIERE SONORISATION 08000039 ART SON ET LUMIERE	787.80	130418	L 20,00		114.00	114.00	673.80	
0027 000	SAMBA MUSIQUE HFI SOLAR BALL BOULE LED 12*20W LED CREE 4 EN 1 + RUSH MULTIBEAM 2 MARTIN 08000086 SAMBA MUSIQUE HFI	1 003.65	151018	L 20,00		43.00	43.00	960.65	
0030 000	EUROP-CAMERA KIT PRO AHD 8 CAMERAS TUBES IR 40M CAOTEUR SONY FULL HD 08000030 EUROP-CAMERA	1 200.00	050118	L 20,00		238.00	238.00	962.00	
0034 000	EUROP-CAMERA TUBE AHD ANTI-VANDAL FULL HD 1080P 2.4MP CAPTEUR 1/2.7 08000030 EUROP-CAMERA	185.83	010218	L 20,00		35.00	35.00	150.83	
0035 000	ART SON ET LUMIERE VENTE DE MATERIEL DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE 08000039 ART SON ET LUMIERE	662.50	150218	L 20,00		117.00	117.00	545.50	
0036 000	ART SON ET LUMIERE VENTE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE 08000039 ART SON ET LUMIERE	700.00	140218	L 20,00		124.00	124.00	576.00	
0037 000	ART SON ET LUMIERE VENTE DE MATERIEL D'ECLAIRAGE	1 090.00	070218	L 20,00		196.00	196.00	894.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

mppte : 21810000 INST A.A.I. DIVERS

Co Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0040 000	SAINT MACLOU MOQUETTE ROULEAU RIO ROUGE 08000056 SAINT MACLOU	33.25	010218	L 10,00		4.00	4.00	29.25	
0041 000	LUMIPIXEL CONTROLEUR POUR BANDE FLEX LED DE COLORI RGB 08000040 LUMIPIXEL	275.00	310118	L 10,00		26.00	26.00	249.00	
0042 000	METRO CONSOMMABLE (SEAU CHAMPAGNE, PLATEAU LIMO) 08000042 METRO	138.00	090118	L 10,00		14.00	14.00	124.00	
0043 000	METRO CONSOMMABLE (PLANCHE POOLYET, CAFETIERE, COUTEAU HACCP, POT A LAIT) 08000042 METRO	69.50	310118	L 10,00		7.00	7.00	62.50	
0044 000	E FEAT BI-SPLIT MURAL // PLAFONNIER 08000041 E FEAT	1 875.00	260118	L 10,00		175.00	175.00	1 700.00	
0045 000	E FEAT 2 BI-SPLIT CASSETTE 08000041 E FEAT	1 130.00	260118	L 10,00		106.00	106.00	1 024.00	
0048 000	EMAUVER - HAUT R802 ARGENT SATINE + BAS R900 ARGENT SATINE 08000109 EMAUVER	666.70	230118	L 10,00		63.00	63.00	603.70	
0049 000	SAINT MACLOU MOQUETTE ROULEAU CHAMONIX SUR MESURE 08000056 SAINT MACLOU	1 150.99	310318	L 10,00		88.00	88.00	1 062.99	
0062 000	LUMIPIXEL - ECLAIRAGE LED 08000114 LUMIPIXEL	5 292.00	261217	L 10,00		538.00	538.00	4 754.00	
0066 000	TRAVAUX DANCING	4 592.63	261218	L 10,00		8.00	8.00	4 584.63	
	1 AMENAGEMENT D'UNE SALLE								
0070 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE ENLEVEMENT DE TOUT LE FAUX PLAFOND 08000071 AZUR RENOVATIONS	16 800.00	260118	L 6,67		1 044.00	1 044.00	15 756.00	
0071 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE FOURNITURE ET POSE D'UN FAUX PLAFOND EN DALLE MINERAL 08000071 AZUR RENOVATIONS	48 700.00	260118	L 6,67		3 026.00	3 026.00	45 674.00	
0072 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE FOURNITURE ET POSE D'UNE LAINE DE VERRE DE 300 IBR 08000071 AZUR RENOVATIONS	13 600.00	260118	L 6,67		845.00	845.00	12 755.00	
0073 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE CREATION WC HANDICAPE ET WC POUR LE PERSONNEL 08000071 AZUR RENOVATIONS	30 630.00	260118	L 6,67		1 904.00	1 904.00	28 726.00	
0074 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE REPRISE DE TOUS LES MURS EN SOUS BASSEMENT GRANDE SALLE 08000071 AZUR RENOVATIONS	17 800.00	260118	L 6,67		1 106.00	1 106.00	16 694.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21810000 INST A.A.I. DIVERS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0075 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE REPRISE DES WC HOMMES 08000071 AZUR RENOVATIONS	13 630.00	260118	L 6,67		847.00	847.00	12 783.00	
0076 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE POSE D'UN PARQUET AU SOL DANS GRANDE SALLE 230m ² 08000071 AZUR RENOVATIONS	6 300.00	260118	L 6,67		392.00	392.00	5 908.00	
0077 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE POSE PARQUET FLOTTANT AU SOL DANS LA SALLE LE CLUB 08000071 AZUR RENOVATIONS	3 760.00	260118	L 6,67		234.00	234.00	3 526.00	
0078 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE REPRISE DE TOUTES LES PEINTURES AUX MURS DANS LA SALLE LE CLUB 08000071 AZUR RENOVATIONS	6 270.00	260118	L 6,67		390.00	390.00	5 880.00	
0079 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE FAUX PLAFOND EN BA13 HYDRO 08000071 AZUR RENOVATIONS	19 700.00	260118	L 6,67		1 224.00	1 224.00	18 476.00	
0080 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE CREATION DES WC DAMES 08000071 AZUR RENOVATIONS	35 660.00	260118	L 6,67		2 216.00	2 216.00	33 444.00	
0081 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE LOT PLOMBERIE ET SANITAIRE 08000071 AZUR RENOVATIONS	9 860.00	260118	L 6,67		613.00	613.00	9 247.00	
0082 000	AMENAGEMENT D'UNE SALLE LOT ELECTRICITE 08000071 AZUR RENOVATIONS	15 300.00	260118	L 6,67		951.00	951.00	14 349.00	
Ensemble : 1 AMENAGEMENT D'UNE		238 010.00				14 792.00	14 792.00	223 218.00	

Compte : 21830000 MAT DE BUREAU/MAT INFORMATIQUE

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0012 000	BUREAU VALLEE CAISSE ENREGISTREUSE CASIO NOIR 79428866 08000025 BUREAU VALLEE	349.92	020118	L 33,33		117.00	117.00	232.92	
0047 000	RUE DU COMMERCE CARREFOUR GT*TV LED 43 - UR43KU6050KXZT 08000108 RUE DU COMMERCE CARREFOUR	365.83	230118	L 33,33		115.00	115.00	250.83	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 21840000 MOBILIER

Co Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0013 000	MAXI BURO DISTRIBUTEUR PAPIER TOILETTE ROULEAU LOTUS 08000010 MAXI BURO	234.18	020118	L 10,00		24.00	24.00	210.18	
0014 000	BUREAU VALLEE FAUTEIL TARANIS NOIR + CHAISE VISITEUR EMPILABLE ROUGE 08000025 BUREAU VALLEE	188.40	020118	L 10,00		19.00	19.00	169.40	
0015 000	CASTORAMA COFFRE FORT A FIXER 08000014 CASTORAMA	332.50	100118	L 10,00		33.00	33.00	299.50	
0016 000	CAP HYGIENE SECHE MAIN STELL' AIR AUTOMATIQUE BLANC ANTI-VANDALISME 08000038 CAP HYGIENE	1 702.80	170118	L 10,00		163.00	163.00	1 539.80	
0017 000	CASTORAMA MIXXIT MELA GRIS 3 CASES 08000014 CASTORAMA	196.42	180118	L 10,00		19.00	19.00	177.42	
0020 000	TROC.COM LOT DE CHAISES 08000037 TROC.COM	75.00	170118	L 10,00		8.00	8.00	67.00	
0021 000	METRO DOSEUR REX BAR 2CL + ETAGERE 08000042 METRO	132.87	240118	L 10,00		13.00	13.00	119.87	
0022 000	METRO DROGUERIE 08000042 METRO	116.07	300118	L 10,00		11.00	11.00	105.07	
0023 000	FLY TOOTSIE RANGEMENT 2P. NOIR 08000018 FLY	61.55	310118	L 10,00		6.00	6.00	55.55	
0024 000	BUREAU VALLEE CHAISE VISITEUR + BUREAU BLANC + RET. BUREAU BLANC 08000025 BUREAU VALLEE	114.80	130318	L 10,00		10.00	10.00	104.80	
0055 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - MOBILIER 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	8 333.33	270218	L 10,00		704.00	704.00	7 629.33	
0056 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - MOBILIER 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	13 887.40	300318	L 10,00		1 054.00	1 054.00	12 833.40	
0057 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - CRAPAUD NOIR 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	475.00	300318	L 10,00		37.00	37.00	438.00	
0058 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - MERIDIENNE ROUGE 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	152.48	300318	L 10,00		12.00	12.00	140.48	
0059 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - PLATEAU TABLE SIBU+PIED FONTE 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	100.00	300318	L 10,00		8.00	8.00	92.00	
0061 000	PLANET DISCO / GROUPE FLORES - PETIT FAUTEUIL + TABLE 08000112 PLANET DISCO / GROUPE FLORES	3 000.00	180918	L 10,00		87.00	87.00	2 913.00	
0068 000	MOBILIER / MATERIEL EVALUE COMMISSAIRE PRISEUR	7 340.00	311017	L 10,00		859.00	859.00	6 481.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 27500200 DEPOTS & CAUT.VERSES (+1A)

Co Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
0069 000	DEPOT GARANTIE LOYER	2 820.00	311017	N 0,00				2 820.00	

capitulatif général

leur brute mobilisation	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo.
	Reévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	fin exercice
debut exercice		436 748.31		436 748.31				436 748.31 238 010.00 *

* : dont composants

Montants des amortissements	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
debut exercice	24 518.00			24 518.00		24 518.00		

« 2G LOISIRS »
SAS au capital de 2 000,00 €
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE-SUR-MER
RCS de TOULON N°833 358 716

**RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018 DECIDE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2019**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale sur proposition du Président décide d'affecter le résultat de l'exercice déficitaire comme suit :

- au poste « report à nouveau » - 465 €

DEFICIT DE L'EXERCICE AU POSTE REPORT A NOUVEAU - 465 €

En outre, l'Assemblée Générale constate que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, depuis les trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Gilbert MEJEAN



« 2G LOISIRS »
SAS au capital de 2 000,00 €
Quartier Camp Laurent
83500 LA SEYNE-SUR-MER
RCS de TOULON N°833 358 716

**RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2018 DECIDE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2019**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale sur proposition du Président décide d'affecter le résultat de l'exercice déficitaire comme suit :


- au poste « report à nouveau » - 465 €

DEFICIT DE L'EXERCICE AU POSTE REPORT A NOUVEAU - 465 €

En outre, l'Assemblée Générale constate que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, depuis les trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Gilbert MEJEAN



Date : 18/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/007077**
n° de gestion : **2017B02130**
n° SIREN : **833 358 716 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 18/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2 G LOISIRS - Sté par actions simplifiée
Quartier Camp Laurent 83500 LA SEYNE-SUR-MER France

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Compte de résultat



AB|G-8305/T-DEPOT-
ACTE/I-729402

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	15	12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	33	286	33	286
70120000 CONSOMMATIONS 20%	33	286	33	286
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	249	309	249	309
70600000 PS ENTREES 20%	249	309	249	309
Chiffre d'affaires NET	282	595	282	595
PRODUCTION IMMOBILISEE	4	593	4	593
72200000 TRAVAUX IMMOBILISES	4	593	4	593
AUTRES PRODUITS	118		118	
75800000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	118		118	
Total des Produits d'exploitation	287	306	287	306
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	56	045	56	045
60110000 ACHATS STOCKES MAT IERES 5.5%	29	821	29	821
60115000 ACHATS 10%	886		886	
60120000 ACHATS STOCKES MAT IERES 20%	25	337	25	337
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	870		870	
60310000 VAR.STOCKS-MATIERES PREMIERES	870		870	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	122	838	122	838
60500000 EQUIP.TVX A IMMOBILISER	4	593	4	593
60612000 ELECTRICITE ET GAZ	552		552	
60630000 FOURNITURES DE PETIT EQUIP.	7	922	7	922
60632000 PRODUITS D'ENTRETIEN	2	575	2	575
60633000 VETEMENTS DE TRAVAIL	1	662	1	662
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6	553	6	553
60681000 CARBURANT	432		432	
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	200		200	
61220100 MBFS FRANCE	2	373	2	373
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36	660	36	660
61350100 LOCAM	440		440	
61351000 LOCATIONS VEHICULES	337		337	
61370000 LOCATION TERMINAL CB	315		315	
61400000 CHARGES LOCATIVES	15	096	15	096
61520000 ENTRETIEN & REP./BIENS IMMOB.	13	241	13	241
61557000 ENT REPARATION MAT TRANSPORT	347		347	
61560000 MAINTENANCE	2	350	2	350
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4	723	4	723
61610000 ASSURANCE LOCAM	17		17	
61615000 ASSURANCE AXA VEHICULE	302		302	
61810000 DOCUMENTATION	5		5	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	5	718	5	718
62260100 HONORAIRES DIVERS	4	275	4	275
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENT.	264		264	
62280000 DIVERS	520		520	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	7	252	7	252
62330000 DECORATIONS	1	075	1	075
62341000 CADEAUX CLIENTS	148		148	
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	379		379	
62570000 RECEPTIONS	355		355	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	15	12	
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
62610000 FRAIS POSTAUX		7		7
62620000 TELEPHONE		1 499		1 499
62700000 FRAIS DE BANQUE		205		205
62780000 COMM S/REMISE CB		123		123
62810000 COTISATIONS		326		326
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		6 701		6 701
63330000 FORMATION		595		595
63350000 TAXE APPRENTISSAGE		433		433
63511100 C.E.T.		3 060		3 060
63540000 DROITS ENREGISTREMENTS		2 610		2 610
63545000 CARTE GRISE		3		3
SALAIRES ET TRAITEMENTS		75 654		75 654
64110000 SALAIRES BRUTS		63 619		63 619
64110100 REMUNERATION GUSO		8 954		8 954
64120000 CONGES PAYES		3 081		3 081
CHARGES SOCIALES		18 261		18 261
64500000 CHARGES SOCIALES S/CP		587		587
64510000 URSSAF		5 636		5 636
64530200 AG2R		3 722		3 722
64530300 GUSO		7 419		7 419
64530500 GENERALI		655		655
64540000 POLE EMPLOI		2 672		2 672
64750000 MEDECINE TRAVAIL - PHARMACIE		531		531
64900000 CICE		2 960		2 960
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		24 518		24 518
68112000 DOT.AUX AMORT./IMMOB.CORP.		24 518		24 518
AUTRES CHARGES		7 715		7 715
65100000 REDEVANCE/CONCESSIONS.BREV.LI.		7 652		7 652
65800000 CHARGES DIVERSES GEST.COURANTE		63		63
Total des Charges d'exploitation		310 862		310 862
Résultat d'exploitation		23 556		23 556
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		1 109		1 109
66160000 INTERETS SUR DECOUVERTS		1 109		1 109
Total des Charges financières		1 109		1 109
Résultat financier		1 109		1 109
Résultat courant avant impôts		24 665		24 665
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		24 200		24 200
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		24 200		24 200
Total des Produits exceptionnels		24 200		24 200

